**République Algérienne Démocratique et Populaire**

**Ministère de l’enseignement supérieur**

 **Et de la recherche scientifique**

**Université Mohamed Lamine Debaghine - Sétif 2-**

**Faculté des lettres et langues**

**Département de langue et littérature françaises**

**Semestre 1**

**Module : TTU**

**Sections : A&B / Niveau : 3ème année/ Groupes : A4/A5/B1/B2/B3/B4**

**(A) La méthodologie de l’avant-projet**

**TD :**

**A/1. *Qu’est- ce qu’un avant- projet, un mémoire ?***

**Objectif** : Distinguer l’avant-projet des autres projets.

**a. Qu’est-ce qu’un avant projet ?**

Un avant projet est une phase préliminaire (une sorte de brouillon/ premier jet précédant un projet de recherche (mémoire/ thèse). Il sert à définir l’objectif et le statut du projet. Il présente plus particulièrement un aperçu sur les activités à réaliser dans le cadre du projet de recherche en question.

**b. Qu’est- ce qu’un mémoire ?**

Le mémoire est un travail de recherche individuel (Binôme) préparé et élaboré sous la responsabilité d’un directeur de recherche (encadrant). Il débouche sur un produit écrit à évaluer et à expertiser lors d’une soutenance publique. Celle-ci en présence du directeur de recherche, d’un examinateur, et du président du jury.

**Exemple** : Un mémoire de Master est un travail de recherche universitaire : L’étudiant candidat doit opter pour un sujet bien déterminé, en réalisant des recherches bibliographiques et un travail de terrain : enquêtes, entretiens, expérimentations et en apportant des éléments de réponses à travers un cheminement scientifique (cohérence).

***2. Le choix du sujet et du directeur de recherche***

**Objectifs** : - Apprendre à choisir un sujet de recherche

 -Découvrir des concepts en relation avec la recherche scientifique

**a. La formation du sujet :**

La formation du sujet est importante, on déconseille les sujets larges qui ouvrent la voie à toute forme de critiques qui risquent de décevoir le lecteur qui ne cesse d’établir le lien entre l’intitulé et le contenu. Cela dit, l’intitulé doit présenter intelligemment et explicitement le mémoire et ce, en évitant les titres longs à tiroirs et à plusieurs niveaux de questions, car il y aura toujours un niveau qu’on vous reprochera d’avoir maltraité.

**b. Le bon directeur de recherche**

Le choix du directeur de recherche et aussi important que le choix du sujet, néanmoins le chercheur n’a pas toute la liberté, et ne cerne pas toutes les données pour le faire. Un bon directeur de recherche est au moins :

* compétent dans le domaine de recherche choisi,
* Disponible dès qu’on le sollicite pour des entrevues, des suggestions et les orientations des lectures.

**T.D**:

-Avez-vous déjà réfléchi à un sujet ou à un domaine de recherche? Avez-vous déjà pensé à une personne qui dirigera votre travail ?

***3. La problématique***

**Objectifs** : - Apprendre à connaître les différents éléments de la problématique.

 - Apprendre à identifier les différentes phases de la problématisation.

 **Définitions :**

Etant une partie intégrante du travail de recherche, la problématique se formule en interrogatif, le chercheur rédige sous forme de série de questions touchant les aspects fondamentaux du sujet, et parmi toutes les questions posées, il doit y avoir une question principale qui doit être cruciale, centrale, essentielle par rapport an sujet choisi.

Il s’agit de la concrétisation du problème constaté sous forme d’une question de recherche, il est si important de formuler clairement la question dans la mesure où sa clarté contribue à mener la recherche d’une façon fluide.

\* **Exemple** **de sujet** : La lecture dans l’acquisition d’une compétence orale chez l’apprenant du secondaire (cas des apprenants de 1ère année secondaire du lycée les frères Dilmi à El Eulma (sétif).

\* **Question principale possible** : *La lecture permet-elle en plus d’autres activités des classes de développer la compétence orale chez les apprenants de 1ère année secondaire ?*

**T.D** :

- Expliquez de manière précise un sujet relevant d’un domaine de recherche bien déterminé (didactique, linguistique ou littéraire) autour d’une problématique qui permettrait de traiter le sujet choisi.

***4. Les hypothèses***

Il est nécessaire de faire remarquer qu’une problématique bien rédigée comporte inévitablement un certain nombre d’hypothèses, cela dit, qu’est-ce qu’une hypothèse ?

C’est une proposition relative à l’explication de phénomènes admise provisoirement avant d’être soumise au contrôle d’expérience, bien entendu, une hypothèse est soit confirmée, soit infirmée.

***5. choix et motivation***

C’est cette envie qui incite l’apprenant (ici l’étudiant) à choisir un domaine de recherche plutôt qu’un autre .Ce choix sera d’autant plus conséquent et motivant qu’il aura des retombées futures pour l’étudiant (concours, carrière professionnelle, etc.).

***6. Objectifs de recherche***

 Pourquoi choisir un domaine de recherche plutôt qu’un autre ? Le choix se fait généralement en fonction des centres d’intérêt de l’étudiant(e), de ses lectures antérieures, de ses objectifs professionnels et des discussions qu’il aura eu avec ses enseignants et les professionnels du domaine abordé.

**T.D :**

-Pour le même sujet, abordé précédemment, citez trois hypothèses, les raisons de votre choix ainsi que vos objectifs de recherche.

***7. L’aspect théorique (conceptuel)***

 Sur un même sujet, un même thème on dans un même domaine de recherche, le chercheur dispose d’une diversité de livres, thèses, mémoires, et c’est dans cette masse de documents qu’il va puiser pour construire son exposé théorique afin de développer les concepts de base, préciser la méthode de travail, les moyens à mettre en œuvre, les objectifs, etc.

***8. L’aspect pratique (analytique)***

 Une fois l’exposé théorique achevé, le chercheur peut s’attaquer à sa problématique sur le plan pratique. Rappelons que le travail sur le terrain ne se réalise qu’en fonction de ce qui a été dit dans la partie théorique notamment la question principale de la problématique et les hypothèses formulées dans ce cadre.

**(B) Formation à la recherche documentaire**

 **Rédaction des références bibliographiques dans un travail de recherche**

* À retenir :

Toute publication de nature scientifique, universitaire, scolaire, etc., comprends obligatoirement des renseignements bibliographiques en note ou en bibliographie qui répondent chacun à des besoins différents.

La référence de chaque citation, mot ou passage donne la source précise selon les modèles suivants :

* **Support-papier :**

**1. Références bibliographiques des livres :**

-Nom de l’auteur (En majuscule), Prénom (En minuscule), titre de l’ouvrage (*en italique* ) , lieu d’édition , maison d’édition , l’année de publication, p.x.

(En note de bas de page, la pagination est obligatoire alors qu’elle ne l’est pas en bibliographie).

***Cas particuliers*** :

a) 2 ou 3 auteurs :Les indiquer de la manière suivante :

-Nom, Prénom, Nom, Prénom et Nom, Prénom,

b) Plus de 3 auteurs : indiquer uniquement le 1er suivi de la mention et *al.* italique .

**2. Références bibliographiques des articles :**

-Nom de l’auteur (En majuscule), Prénom(En minuscule), « titre de l’article », Non de la revue( *en italique*) ,vol., N°, l’année de publication, Maison d’édition , pp., x-x

(Toutes les pages de l’article consulté sont obligatoires en bas de page et en bibliographie)

* **Support-électronique :**

**1. Livre, e-book :**

Nom, prénom, *titre de l’ouvrage*. Édition. Lieu de publication, année de publication. Nombre de page. http:/www…….Consulté le x/x/x.

 **2. Article**

Nom, prénom, titre de l’article. Édition. Année de publication, volume, numéro, numéro de pagination. http: /www…….Consulté le x/x/x.

 **3. Site Web**

 -http:/ www…….Consulté le x/x/x.

**Activité 1 :**

-En page 3, Gérard VIGNER écrit dans son ouvrage : Parler et convaincre : *« Dans les phases initiales de l’apprentissage de la langue, l’échange oral est avant tout un échange utilitaire».*

Cet ouvrage dont le nombre de page est de 111 a été édité chez Hachette en 1979 à Paris.

-Comment allez-vous citer cette référence dans votre travail de recherche ?

-en note de bas de page.

-en bibliographie.

 **Activité 2 :**

-En page 53-85, Pierre BANGE écrit dans son article : À propos de la communication et de l’apprentissage de L2 dans ses formes institutionnelles : *« l’apprenant prend des risques, il utilise des savoirs incertains et accepte l’erreur afin de privilégier la communication ».*

Cet article a été publié dans le numéro 1 de la revue Aile qui a été éditée chez Open Edition en 1992.

 - Comment allez-vous citer cette référence dans votre travail de recherche ?

-en note de bas de page.

-en bibliographie.

**Corrigés :**

1. Ouvrage :

-(en bas de page).

-VIGNER, Gérard, *Parler et convaincre*, Paris, Hachette, 1979, p.3.

- (En bibliographie)

VIGNER, Gérard, Parler et convaincre, Paris, Hachette, 1979.

(La pagination ne doit pas figurer dans la notice bibliographique).

2. Article:

(En bas de page)

-BANGE, Pierre, «  À propos de la communication et de l’apprentissage de L2 dans ces formes institutionnelles », *Aile*, N°1, 1992, Open Edition, pp. 53-85.

-(En bibliographie)

-BANGE, Pierre, «  À propos de la communication et de l’apprentissage de L2 dans ces formes institutionnelles », *Aile*, N°1, 1992, Open Edition, pp, 53-85.

-(Toutes les pages de l’article sont obligatoires dans la notice bibliographique).

-(Le numéro du volume peut ne pas exister dans la notice bibliographique).

* **Thèses & mémoires**

Nom, prénom du candidat, Intitulé du mémoire, l’année de soutenance, université d’attachement,

nombre de pages du mémoire. **IDEM pour la thèse**

* **Dictionnaires & documents officiels (Guides, etc.)**

-Dictionnaire (Le Petit Robert), Paris, (l’année d’édition, page(s) consultée (s).

* **Citations**

 -**Une citation** comptant **2 lignes** et **demi** jusqu’à **3** lignes doit être insérée dans le paragraphe en gardant

la police **12,** en **italique et entre guillemets.**

 -**Une citation** dépassant les **3 lignes** s’écrit comme suit :

 - Revenir à la ligne en laissant un petit espace par rapport à la ligne précédente.

 - enlever les guillemets et l’italique

 - Police **10**

 - option **justifier** toute la citation.

* **Polices** **et** **caractères** **d’écriture**

- **Ecriture** : Times new roman

-**Titres, sous- titres** & **corps** du mémoire en **12** sauf : Introduction générale , conclusion générale, parties, chapitres, Bibliographie, Annexes en **26** et ou **28**. Leurs titres en **18 .**

- **Le** **gras** élimine les deux points et le soulignement des titres et sous-titres.

- **La numérotation** de la table des matières commence par celle du chapitre en question et les titres et sous-titres doivent être cités en formes alignée et non pas dentelle.

* **Pagination** **du** **mémoire**

Commence à partir de la table des matières et les intercalaires ne doivent pas être paginés mais comptés.

* **Parties** **&** **chapitres**

-Comme **les 4 chapitres**, les deux parties doivent avoir **leur titre** qui parle des deux chapitres chacune.

-Chaque chapitre doit avoir une **introduction partielle** qui le précède et ce, dans une page indépendante et une **conclusion partielle** qui le termine et annonce le chapitre suivant.

 - Au début , en haut et à gauche de chaque partie du mémoire , vous devez citer **le titre en italique** de cette même partie **(chapitre)** .

**TD:** **Bibliographie : Normes, conventions, procédures**

Pour un travail d’études, un projet, un stage, un mémoire, vous avez utilisé et cité différent types de documents sur des supports divers, livres, articles de périodiques, documents électroniques .Toutes les resources doivent être mentionnées pour :

 -respecter les droits de l’auteur.

- que vos professeurs puissent vérifier votre travail.

- que le lecteur de ce travail puisse s’il le souhaite aller plus loin.

* **Bonnes habitudes à prendre :**

-Toujours noter sur vos photocopies les références du document photocopié.

-Ne jamais noter les références sur des papiers volants.

-Ne citer que les documents consultés.

* **Mise en forme d’une bibliographie**

Les références doivent être précises afin de pouvoir identifier le document sans risque de confusions. La bibliographie se place généralement à la fin du travail et comprend les références classées selon un ordre **alphabétique** et un autre **chronologique** (ordre d’années des livres ou des articles du même auteur).

**Activité :**

-Classez les références bibliographiques suivantes selon l’ordre alphabétique et chronologique.

- WATZLAWICK, Paul, *Une logique de la communication*, Paris, Seuil, 1979.

- AMOSSY, Ruth, *L’argumentation dans le discours*, Paris, Nathan Université, 2000.

- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, *Les actes de langage dans le discours*, Paris, Nathan, 2001.

|  |
| --- |
| -DUCROT, Oswald et *al.*, *Les mots du discours*, Paris, les Editions de Minuit,1980. |
| - PEYROUTET, Claude, *Expression Méthodes et Techniques*, Paris, Editions Nathan, 1990.-ROBRIEUX, Jean-Jacques, *Rhétorique et argumentation*, Paris, Edition NATHAN/ HER, 2000.-KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, Les interactions verbales : approche interactionnelle et structure des conversations, Paris, Armand Colin, 1998.-DUCROT, Oswald, « Argumentation et persuasion», colloque *Enonciation et parti-pris*, Anvers, 1990.**Corrigé :** - AMOSSY, Ruth, *L’argumentation dans le discours*, Paris, Nathan Université, 2000.-DUCROT, Oswald et *al.*, *Les mots du discours*, Paris, les Editions de Minuit,1980.-DUCROT, Oswald, « Argumentation et persuasion», colloque *Enonciation et parti-pris*, Anvers, 1990.-KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, Les interactions verbales : approche interactionnelle et structure des conversations, Paris, Armand Colin, 1998.- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, *Les actes de langage dans le discours*, Paris, Nathan, 2001.- PEYROUTET, Claude, *Expression Méthodes et Techniques*, Paris, Editions Nathan, 1990.-ROBRIEUX, Jean-Jacques, *Rhétorique et argumentation*, Paris, Edition NATHAN/ HER, 2000.- WATZLAWICK, Paul, *Une logique de la communication*, Paris, Seuil, 19 |